



COMITÉ SYNDICAL

Séance du lundi 12 octobre 2020

Délibération 2020_10_20

Objet : Élection des membres assesseurs du bureau

Le douze octobre deux mille vingt, à dix heures, dans les locaux de la mairie d'Orvault, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du trente septembre deux mille vingt, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 16 (28 voix)

Joseph DAVID (2 voix), Éric PROVOST (3 voix), Jean-Pierre BRU (1 voix), Philippe JOUNY (1 voix), Jean-Yves HENRY (2 voix), Roger GUYON (1 voix), Jean-Marc MÉNARD (1 voix), Freddy HERVOCHON (3 voix), Christophe DOUGÉ (1 voix), Jean-Sébastien GUITTON (4 voix), Jean-Claude LEMASSON (4 voix), Marc LEBOULENGER (1 voix), Claude CAUDAL (1 voix), Luc NORMAND (1 voix), Jean-Marc JOUNIER (1 voix), Saïd EL MAMOUNI (1 voix).

Absents représentés : 6 (10 voix)

Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à Roger GUYON, Sylvie GAUTREAU (1 voix) donne pouvoir à Claude CAUDAL, Rémy ORHON (3 voix) donne pouvoir à Jean-Claude LEMASSON, Claire TRAMIER (3 voix) donne pouvoir à Freddy HERVOCHON, Yannick BENOIST (1 voix) donne pouvoir à Christophe DOUGÉ, Jean CHARRIER (1 voix) donne pouvoir à Jean-Sébastien GUITTON,

Assistaient également : 8

Caroline ROHART, Denis GUILBERT, Maud DANET, Marie MERCIÉCA, Roxane FOURRIER, Élise COLLEAU, Justine VAILLANT, Virginie RICORDEL.

Nombre de votants : 16 (dont 6 pouvoirs) pour un total de 38 voix.

Secrétaire de séance : Philippe JOUNY

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'article 7.2 des statuts du SYLOA fixe la composition du bureau suivante :

- Le Président,
- deux Vice-présidents,
- huit membres assesseurs.

Le Président rappelle que la répartition des membres du bureau doit respecter une représentation du Département de Loire-Atlantique et des neuf sous-bassins de référence.

Le Président rappelle que le mode d'élection des huit membres assesseurs du bureau est le même que pour le Président et les Vice-présidents.

1. Élection des huit membres assesseurs

Sont candidats :

- Jean-Marc JOUNIER (Communauté de communes Sèvre & Loire),
- Éric PROVOST (Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire),
- Joseph DAVID (Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique),
- Jean-Yves HENRY (Communauté de communes Erdre & Gesvres),
- Roger GUYON (Communauté de communes Estuaire et Sillon)



- Rémy ORHON (Communauté de communes du Pays d'Ancenis),
- Olivier DEMARTY (Communauté de communes du Pays de Pont-château – Saint-Gildas des Bois),
- Luc NORMAND (Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz),

Tous les sous-bassins et le Département de Loire Atlantique étant représentés, le Président propose un vote unique à main levée pour les huit postes d'assesseurs.

Les représentants sont élus, tels que présentés, à la majorité absolue au 1^{er} tour.

2. Installation du bureau du SYLOA

Le Président, Jean-Sébastien GUITTON, au vu de ces résultats, installe le bureau des membres suivants :

Président	Jean-Sébastien GUITTON	Nantes Métropole	
1 ^{ère} Vice-président	Freddy HERVOCHON	Département de Loire-Atlantique	Département de Loire Atlantique
2 nd Vice-président	Claude CAUDAL	Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz	Littoral Sud
1 ^{er} assesseur	Jean-Marc JOUNIER	Communauté de communes Sèvre et Loire	Goulaine Divatte Robinets
2 ^{ème} assesseur	Éric PROVOST	Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	Estuaire
3 ^{ème} assesseur	Joseph DAVID	Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique	Littoral Nord
4 ^{ème} assesseur	Jean-Yves HENRY	Communauté de communes Erdre et Gesvres	Erdre
5 ^{ème} assesseur	Roger GUYON	Communauté de communes Estuaire et Sillon	Sillon Marais Nord Loire
6 ^{ème} assesseur	Rémy ORHON	Communauté de communes du Pays d'Ancenis	Hâvre Grée
7 ^{ème} assesseur	Olivier DEMARTY	Communauté de communes du Pays de Pont-Château – St-Gildas des Bois	Brière Brivet
8 ^{ème} assesseur	Luc NORMAND	Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz	Acheneau Tenu

Fait à Nantes, le 12 octobre 2020

Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON